INFOMUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

Bonjour à toute la population

C'est avec plaisir que je prends quelques instants pour communiquer à toute la population de Lejeune nos vœux de fin d'année. Après deux années qui ont été marquées par la pandémie de Covid 19, nous pouvons enfin nous réunir en famille, sans restriction, pour célébrer Noël et le début de l'année 2023 comme dans le bon vieux temps.

Du côté de la municipalité, nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux employés.

M. Kevin Beaulieu appuiera M. Alex Dubé dans le département de la voirie municipale. Ils seront aidés à l'occasion par M. Raymond Lévesque. C'est donc avec une équipe complète que nous ferons face à l'hiver 2022-2023. Malgré tous leurs efforts, les chemins d'hiver sont parfois difficiles. Nous vous demandons donc d'être toujours prudent dans vos déplacements.

Pendant la période estivale, nous avons également eu le plaisir d'accueillir Mme Suzie Lévesque pour l'aménagement et l'entretien paysagers de la municipalité. Son bon travail a embelli notre milieu de vie. Je tiens ici à remercier Mme Armelle Kermarrec pour ses conseils et son aide précieuse.

Nous avons également eu la chance d'embaucher Mme Carole Dubé, pour s'occuper du centre des loisirs et de la patinoire. Elle entrera en fonction à compter du 1er décembre 2022.

Nous espérons que cette réouverture de ces services réjouira grands et petits.

BUREAU MUNICIPAL

Nos heures d'ouverture sont :

Lundi au jeudi :

8h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Vendredi 8h00 à 12h00

69, rue de la

Grande-Coulée

Lejeune (Québec)

G0L 1S0

SÉANCES DU CONSEIL 2023 À 20 H

Lundi 9 janvier

Lundi 6 février

Lundi 6 mars

Lundi 3 avril

Lundi 1er mai

Lundi 5 juin

Mardi 4 juillet

Lundi 7 août

Mardi 5 septembre

Lundi 2 octobre

Lundi 6 novembre

Lundi 4 décembre

Le bureau municipal

Sera fermé

Le 21 décembre 2022

Au 2 janvier 2023

En ce début d'hiver, j'encourage toute la population à s'assurer du bon fonctionnement de ses détecteurs de fumée et à demeurer prudent lors des grands froids. J'en profite également pour remercier M. Francis Lagacé, chef pompier de notre caserne, et tous les pompiers volontaires pour leur bon travail.

Du côté des autres activités offertes par la municipalité, il me faut mentionner la bibliothèque et remercier la responsable, Mme Huguette Beaulieu, ainsi que notre concierge Mme Rachelle St-Pierre pour leurs nombreuses années services à la population.

Je tiens également à souligner la réouverture du gymnase, qui a été possible grâce à l'implication de Mme Stéphanie Lavoie. Afin de maximiser l'utilisation de nos équipements, nous ouvrons nos portes aux citoyens d'Auclair.

Finalement quelques mots sur l'administration de la municipalité.

En cette fin de 2022, nous avons une bonne situation financière, ce qui nous permettra de réduire le compte de taxe foncière de 0.02$ du 100$ d'évaluation. C'est grâce à l'excellent travail de Mme Claudine Castonguay (directrice générale) et Mme Manon Sheink (adjointe de direction) que nous pouvons être assurés d'une gestion saine et professionnelle.

Je tiens également à remercier tous les membres du conseil pour leur participation active. Comme vous le voyez, notre équipe est complète. Ce qui nous permettra d'assurer des services de qualités tout au long de l'année 2023.

Il faut aussi souligner l'implication des nombreuses personnes qui réalisent et participent aux nombreuses activités de plusieurs autres organismes (Bénévoles, Comptoir de Linges, Développement Saint Godard, etc.)

Finalement, je m'en voudrais d'oublier de souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents.

Au nom de tous les membres du conseil et des employés municipaux, nous vous offrons nos meilleurs vœux pour un Noël rempli de joie, bonheur et amour et une Année 2023 sous le signe de la santé, de l'harmonie et de la prospérité.

Pierre Daigneault

Maire de Lejeune

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Conformément aux exigences de l'article 954 du Code municipal, le conseil municipal adoptera le BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023 ainsi que le PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS lors d'une séance qui aura lieu le jeudi 15 décembre 2022.

Cette séance spéciale se tiendra à la date, à l'heure et à l'endroit spécifiés ci-dessous :

Date :	**jeudi le 15 décembre 2022**
Heure :	**19h00**
Lieu :	**69, rue de la Grande Coulée, 2e étage**
	Lejeune (Québec) G0L 1S0
	Salle du conseil

Donné à Lejeune, ce 6 décembre 2022

Claudine Castonguay

Claudine Castonguay

Directrice générale / greffière-trésorière

Horaire du bureau municipal

pour la période des Fêtes

Le bureau municipal sera fermé

Mercredi 21 décembre 2022 au 2 janvier 2023

De retour le 3 janvier 2023 à l'horaire normal

En cas d'urgence : 418-855-2877 (Claudine)

418 855-2636 (Pierre, maire)

418 899-6683 (Manon)

AFFAIRES MUNICIPALES

Municipalité de Lejeune

Dates des versements de taxes pour l'année 2023

Jeudi 9 mars 2023

Jeudi 4 mai 2023

Jeudi 6 juillet 2023

Jeudi 7 septembre 2023

Jeudi 5 octobre 2023

Les comptes de taxes foncières sont envoyés habituellement dans le mois de février.

Un escompte de 1% est donné lors du paiement avant le 9 mars 2023, de la totalité du compte annuel.

Permis changement de tarif

Il est important de faire une demande de permis avant de commencer à faire vos rénovations, vos constructions, vos démolitions, installation de piscine, installation de spas, fosse septique et puits, etc.

Note : Pour les constructions, les agrandissements ou les déplacements d'un bâtiment, y a un délai pour recevoir votre autorisation.

Prévoyez à l'avance !

Dorénavant, il y a des modifications de tarif pour les permis et les demandes d'autorisation voire le règlement #246

*Info : au bureau municipal, au **418-855-2428 poste 3** ou au site municipal pour vous procurer un formulaire. (Onglet- Urbanisme)*

Enregistrement obligatoire des chiens

En vertu de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'encadrement concernant les chiens, adoptée par le gouvernement du Québec en 2018.

Les propriétaires de chiens sont tenus d'enregistrer leur animal auprès de la municipalité annuellement.

Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de son terrain.

Info : au bureau municipal, au 418-855-2428 poste 3 ou au site municipal pour vous procurer un formulaire.

(Onglet- Urbanisme)

Juste un petit mot pour remercier les intervenantes de l'École Clair Matin: Stéphanie, Camille, Paméla, Anne-Julie ainsi que les surveillantes Karina et Suzie de m'avoir accordé la permission et la chance de croiser vos élèves, pour souligner la fête de l'Halloween à la récréation déguisée comme le personnage d'Hetty King dans les contes d'Avonlae.

J'ai rencontré une équipe formidable, mais surtout des jeunes brillants, curieux, drôles, gentils envers les uns et les autres et très polis.

Je peux dire aussi que les parents se sont donnés à fond pour les déguisements. En effet, ils étaient superbes. Pour moi le 31 octobre 2022 va rester dans mes bons souvenirs de fête d'Halloween et sans oublier les belles visites durant la soirée, même un chat fut de la partie. Il était attiré par notre jeune et futur aspirant pompier et en passant, merci, les pompiers.

Encore une fois Merci et Bravo à toute l'équipe-école Clair Matin

Raymonde Beaulieu

Note : Changement d'endroit

FÊTE DE NOËL À LEJEUNE LE DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022

Le Père Noël sera de retour cette année pour rencontrer les enfants.

L'activité aura lieu au sous-sol de l'église de Lejeune.

Les enfants pourront parler au Père Noël qui sera présent

de 13 h 30 à 15 h.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants de 0 à 9 ans afin qu'ils puissent recevoir leur cadeau gratuitement.

Date limite pour l'inscription : 26 novembre 2022

Responsables : Carmen 418 855-2704 ou Colette 418 855-2127

BIENVENUE À TOUS !

Comptoir de linges

Merci de votre collaboration habituelle !

Merci à tous les bénévoles et aux généreux donateurs

Joyeux temps des fêtes

Le comité

Le comptoir de linge sera fermé à partir du 6 décembre et l'ouverture sera publiée sur la page Facebook de la municipalité.

La responsable, Claudine Castonguay désire remercier toute la population de leur grande générosité.

Un montant de 230$ a été remis à la Maison de la Famille.

Vos dons en argent pour les bons d'achat de Noël sont beaucoup appréciés par les familles qui en bénéficieront.

Merci et bon temps des fêtes !

Patinoire

Grande ouverture mardi 6 décembre 2022

Au Centre du Loisirs

VOICI L'HORAIRE POUR L'ANNÉE 2022 – 2023

Mardi au vendredi : 18h00 à 21h00

Samedi : 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 21h00

Dimanche : 13h00 à 16h00

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Fermé le 24-25-26 décembre 2022

Fermé le 31 décembre 2022, le 1er et le 2 janvier 2023

Ouvert le 27-28-29-30 décembre 2022 et le 3 janvier 2023

Bon Hiver à tous et Joyeuses Fêtes !!!!!

Carole Dubé Responsable

Horaire de la BIBLIOTHÈQUE

Horaire d'hiver

Le mardi de 13h30 à 16h00

Le mercredi de 18h30 à 19h45

Pour le temps des Fêtes,

la bibliothèque sera fermée

du 27 décembre 2022 au 9 janvier 2023

Joyeuses Fêtes à tous !

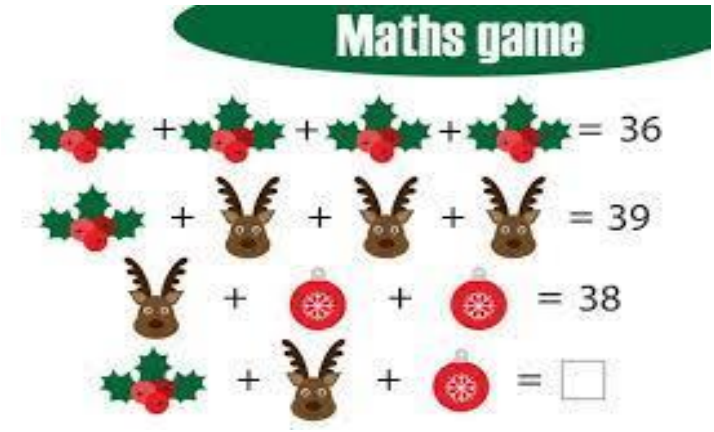

GYM CERVEAU

À tous les usagers du Gym Cerveau !!!

Nous serons fermés pour la période des fêtes du

20 décembre 2022 au 9 janvier 2023.

Nous vous remercions de votre participation et nous comptons sur votre présence l'an prochain.

Joyeux Noël et bonne heureuse année !

FABRIQUE DE LEJEUNE

HORAIRE DES MESSES

Samedi	***10 décembre 2022***	***St-Juste-du-Lac***	***19 h***
Dimanche	*11 décembre 2022*	*Auclair*	*10 h*
Samedi	***17 décembre 2022***	***Lejeune***	***19 h***
Samedi	*24 décembre 2022*	*Auclair*	*19 h*
Samedi	***31 décembre 2022***	***Lots-Renversés***	***19 h***
Samedi	*7 janvier 2023*	*St-Juste-du-Lac*	*19 h*
Dimanche	***8 janvier 2023***	***Auclair***	***10 h***
Samedi	*14 janvier 2023*	*Lejeune*	*19 h*
Samedi	***21 janvier 2023***	***Auclair***	***19 h***
Samedi	*28 janvier 2023*	*Lots-Renversés*	*19 h*
Samedi	***4 février 2023***	***St-Juste-du-Lac***	***19 h***
Dimanche	*5 février 2023*	*Auclair*	*10 h*
Samedi	***11 février 2023***	***Lejeune***	***19 h***
Samedi	*18 février 2023*	*Auclair*	*19 h*
Samedi	***25 février 2023***	***Lots-Renversés***	***19 h***
Samedi	*4 mars 2023*	*St-Juste-du-Lac*	*19 h*
Dimanche	***5 mars 2023***	***Auclair***	***10 h***
Samedi	*11 mars 2023*	*Lejeune*	*19 h*
Samedi	***18 mars 2023***	***Auclair***	***19 h***
Samedi	*25 mars 2023*	*Lots-Renversés*	*19 h*

VOICI LES GAGNANTS ET LES GAGNANTES
POUR LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE 2022

Janvier	*Katie Plourde Pohénégamook*	*1030.00$*
Février	*Raymonde Caron Esprit-Saint*	*1032.50$*
Mars	*Steeve Cimon Lejeune*	*1032.50$*
Avril	*Joëlle Picard Dégelis*	*1040.00$*
Mai	*Kevin Desrosiers Squatec*	*1062.50$*
Juin	*Yves Bernier Lejeune*	*1075.00$*
Juillet	*Famille Poirier Îles-de-la-Madeleine*	*1062.50$*
Août	*Jimmy Albert Lévesque Dégelis*	*1070.00$*
Septembre	*Cécile Nadeau Dégelis*	*1062.50$*
Octobre	*Germaine Roy Auclair*	*1067.50$*
Novembre	*Renée Martin Lejeune*	*1042.50$*

Félicitations et merci de participer !

La municipalité de Lejeune désire transmettre leurs condoléances aux familles.

Madame Jacqueline Martin Caron 9 septembre 2022

Madame Thérèse Lévesque 14 septembre 2022

Monsieur Théodore Albert 16 octobre 2022

Madame Claudette Saint-Pierre Viel 20 octobre 2022

Monsieur Jean-Pierre Provost, inspecteur 20 octobre 2022

Monsieur Christian Huard 11 novembre 2022

Nous garderons de très bons souvenirs.

POMPIERS

Prendre note : Le 15 janvier 2023, les pompiers vont passer faire la visite inspections des avertisseurs de fumée.

En ce temps des fêtes, nous voulons vous souhaiter un joyeux Noël et une très belle année 2023. En remerciant les pompiers de leurs années de services à la municipalité et de leurs temps et leur présence.

2021

Réjean Albert	35 ans
Francis Huard	20 ans
Renée Martin	10 ans

2022

Éric Albert	30 ans
Stéphane Garceau	10 ans

Pour ceux que cela intéresse, nous sommes à la recherche de pompiers bénévoles pour se joindre à nous. Juste téléphoner à la municipalité pour donner ton nom ou contacter un pompier.

Conseils de sécurité incendie pour l'hiver

Le chauffage, la cuisson, les décorations et les bougies contribuent tous à augmenter le risque d'incendie pendant les mois d'hiver. Selon la Nationale Fire Protection Association (NFPA), les incendies à domicile se produisent plus souvent en hiver qu'en toute autre saison. Dès que les premiers flocons de neige commencent à tomber et que la température diminue, il est important d'appliquer les mesures qui assureront la sécurité de votre famille et de votre maison contre les risques d'incendie hivernal.

Méfiez-vous des appareils de chauffage d'appoint.
Les mois de décembre, janvier et février sont les mois au cours desquels surviennent le plus d'incendies liés au chauffage. Les appareils de chauffage d'appoint doivent être placés à au moins 1 m (3 pi) de toute matière inflammable, comme les meubles rembourrés, les rideaux, les matelas ou la literie, et doivent être éteints lorsque vous quittez la pièce ou allez dormir. De plus, ne déposez jamais de vêtements sur ou à proximité de tels appareils et ne couvrez jamais ou ne déposez jamais rien sur leur cordon d'alimentation. De plus, positionnez-les à un endroit où les enfants ne peuvent s'en approcher à moins d'un mètre (3 pi).

Prudence avec les bougies.

Lorsque vous allumez des chandelles pour créer une atmosphère festive, gardez-les à au moins 30 cm (1 pi) de toute matière inflammable, ne les laissez jamais sans surveillance et placez-les hors de la portée des enfants. Avant d'aller au lit ou de laisser la pièce vide, assurez-vous d'éteindre toutes les bougies.

Prudence à la cuisine.

La cuisine est la principale source d'incendies et de blessures à domicile: il est donc essentiel de savoir quoi faire pour garder vos amis et votre famille en sécurité tout en les divertissant tout l'hiver durant. La principale cause d'incendie à la cuisine est l'utilisation des ronds de poêles et du four sans surveillance. Si vous faites mijoter, cuire ou rôtir des aliments, vérifiez régulièrement leur cuisson, restez dans la cuisine et utilisez une minuterie pour les rappels. Lorsque vous utilisez ces appareils pendant longtemps, n'oubliez pas de mettre la hotte en marche pour éviter toute accumulation de monoxyde de carbone (CO) dans votre maison.

Décorez avec soin.

Lorsque vous sortez les décorations de leurs boîtes d'entreposage pendant les mois d'hiver, vous vous exposez aussi à un risque d'incendie potentiel. Vérifiez le bon état de toutes leurs composantes: cordon d'alimentation, lampes brisées, douilles fissurées, conducteurs exposés, mauvaises connexions. Jetez immédiatement toute décoration endommagée. De plus, évitez d'alimenter un trop grand nombre de lumières par une seule prise de courant; un circuit surchargé peut surchauffer et déclencher un incendie. Ensuite, placez toutes les décorations des Fêtes à moins d'un mètre (3 pi) de toute flamme nue, des lampes et d'autres sources de chaleur.

Ayez toujours un extincteur d'incendie à portée de main.
Avoir un extincteur à proximité (et savoir comment l'utiliser) constitue une importante mesure de sécurité incendie pour protéger votre famille et votre maison. Lorsque les secondes comptent, avoir un extincteur à proximité est crucial pour pouvoir l'attaquer sans tarder. L'extincteur doit être entreposé dans un endroit facilement accessible et dans les pièces clés où le risque d'incendie est le plus élevé d'incendie, comme la cuisine et le garage. Pour une protection générale, il est préférable de choisir un extincteur multi classe, comme un extincteur résidentiel rechargeable Première Alerte, qui est capable de s'attaquer à la plupart des incendies domestiques.

Apprenez-en plus sur la façon de sécuriser votre maison cet hiver.

La Rentrée

La rentrée à l'école Clair-Matin était avec le thème d'Alice au pays des Merveilles. On a bu du thé. Madame Stéphanie a raconté son histoire. On a débarré la porte avec nos clés et on a mangé des muffins pour nous rapetisser et entrer dans le jeu d'évasion. On a eu la visite de parents pour nous aider dans notre jeu. Pour réussir, il fallait ouvrir les cadenas en résolvant des énigmes.

Coralie et Emma

Le SCP (Soutien au comportement positif)

En nouveauté cette année, nous vivons un programme pour le soutien au comportement positif en accumulant des bracelets pour nous encourager. Je vais vous expliquer à quoi sert les bracelets de 1 et de 2 points. Ils servent à nous motiver et à nous faire comprendre à quel point la gentillesse est importante. Pour avoir des bracelets, nous devons faire preuve de coopération, de bienveillance et de respect. Pour avoir des bracelets 2 points, il faut être dans un cours d'éducation physique, d'anglais ou de musique. Pour avoir une célébration individuelle, il faut avoir 19 bracelets et pour une célébration de classe, nous devons avoir 48 points puis, pour une célébration d'école entière, il faut avoir 24 célébrations en tout.

Maysan et Mikowa

Les autochtones

Chers lecteurs, l'école Clair-Matin a fait un projet au sujet des autochtones. Une grand-maman autochtone nous a appris sur les ressources d'autochtones et les coutumes. Nous avons réalisé un projet d'arts plastiques à la manière de l'artiste Norval Morisseau. On continue d'apprendre sur les autochtones parce qu'on voulait tout savoir à leur propos. Tous les élèves ont chanté une chanson d'origine micmac. On a tout filmé et on a publié le 30 septembre, la journée du chandail orange, pour honorer les autochtones.

Marilou, Brayden et Mia-Kim

Un brin d'amour pour ma cour

On a eu l'idée d'améliorer la cour d'école pendant l'année 2021-2022. Des parents et Normand Robert sont venus nous aider pour construire deux petites maisonnettes, une grosse cabane et une cuisine extérieure. On attend la tyrolienne! Cette année, on a amélioré notre cabane avec des prises d'escalade et un évier dans notre cuisinette.

Maxim et Samuel

Les sorties éducatives

Au mois de septembre, on est allé à Dégelis pour voir M. Yannick Bergeron, le scientifique. Il nous a montré des expériences scientifiques. Au début octobre, on est allé au centre de tri à Rivière-du-Loup pour voir le tri de recyclage. On est allé au centre de Biométhanisation. Il y avait un broyeur et il transforme les déchets de compost en gaz. À la fin octobre, on est allé à la RIDT à Dégelis. Il y avait un site d'enfouissement et de récupération de matériaux. **Nous nous sommes donné le défi de mesurer nos déchets à l'école. En utilisant les bacs bruns et en recyclant mieux, nos déchets sur une période de 5 jours, sont passés de 15 livres à 5 livres. Pouvez-vous battre notre record?**

Milig

Les arts plastiques

À l'école Clair-Matin, tout le monde aime les arts, c'est cool! Les élèves de l'école font un projet : « À toi l'univers! » C'est un projet sur l'espace. On le fait avec du papier glacé, un feutre et des crayons de couleurs. Les couleurs froides comme bleu foncé, bleu clair, mauve et rose. Notre projet sert à développer notre imagination. On a un projet de maison en pain d'épices comme calendrier de l'avent.

Shana et Léo

Les ateliers d'écriture

En classe, les enseignantes ont organisé des ateliers d'écriture. On écrit des petites histoires de nos petits moments. Les auteurs écrivent plusieurs livres et en publie un. Nous le corrigeons, on l'illustre et les parents viennent les lire pour mettre un ou deux commentaires. C'est notre célébration d'auteurs. Nous sommes déjà en réécriture mais cette fois, des histoires de Noël.

William et Ophélie

Jardinage et cuisine

Au début de l'année, on a fait des muffins aux bleuets, carottes et zucchinis avec pépites de chocolat. On a fait des équipes culinaires. Dans chaque équipe, il y avait un adulte qui nous aidait. On a suivi les recettes de muffins. Ils ont été cuits au four. On a cultivé nos ingrédients dans notre jardin. Puis, on a gouté à ceux aux bleuets à la fin de la journée. En plus, ils étaient encore chauds! C'était délicieux! Tout le monde a adoré! On faisait des muffins pour une célébration de classe. On a congelé les muffins qui restent. Quand un ami a faim et n'a plus de collation, on lui donne un muffin.

Léa et Gabriel

Les spectacles

Voilà notre projet de spectacle sur Fred Pellerin en juin 2021. On a fait des poèmes, des arts et des spectacles à la manière des légendes de Fred. Nous avons aussi joué une pièce et chanté : « Moi j'raconte des histoires ».

Antoine et Tristan

Cette année, on va réaliser un spectacle du Lorax inspiré de l'histoire de Dr. Seuss. C'est une comédie musicale qui parle de la vie des arbres et des animaux. En théâtre, on va jouer des personnages, se costumer et on va chanter. Les arbres sont importants parce qu'ils produisent de l'air gratuit. Nous, à l'école Clair-Matin, on aime la vie et la vie des arbres.

Abraham et Léonard

Félicitations pour votre beau travail !

Le gym est ouvert les lundis, mercredis et jeudis

18h30 à 20h.

69, rue de la Grande-Coulée Lejeune

Jusqu'à la fin de l'année 2022, c'est gratuit !

Profitez-en !

Stéphanie Lavoie responsable !

Bienvenue à tous !

Joyeux Noël

Bonne et Heureuse année!

En cette période de réjouissances,
l'équipe de Développement St-Godard tient à vous
souhaiter de très belles fêtes!

Que l'amour, la santé et le simple bonheur d'être avec
la famille et les ami(e)s vous réchauffent le cœur!

Depuis 2008, Développement St-Godard,
l'organisme de développement municipal,
soutenu par un conseil d'administration, de travailleurs et de nombreux
bénévoles, réalise des projets pour la communauté de Lejeune.

Nous en profitons pour remercier sincèrement toutes celles et ceux
qui ont contribué de quelque façon que ce soit (temps, ressources, dons, etc.)
à la réussite de Développement Saint-Godard.

En travaillant ensemble,
nous dynamisons notre milieu de vie!

Un geste pour Mira et la planète

Depuis 1994, Mira s'est engagée à sensibiliser le grand public du Québec à la récupération de cartouches d'imprimantes et des cellulaires. En plus de poser un geste concret à l'environnement.

Cette initiative permet de financer le dressage de plusieurs chiens Mira.

Déposez vos cartouches dans l'entrée de la bibliothèque, dans la boîte identifiée MIRA

Au 71, rue de la Grande-Coulée Lejeune.

Le cercle de Fermières d'Auclair vous dit MERCI !

Un conte pour NOEL
À la bibliothèque de Lejeune
Mardi 20 décembre à 18h30

Les lutins de Noel

AUTEUR : Émilie Soleil et Simona Cordero

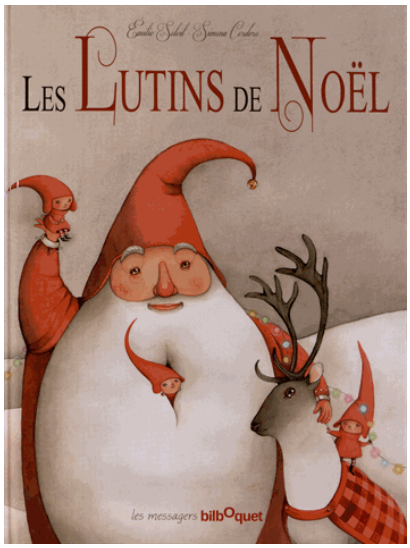

RÉSUMÉ :

Dans la forêt, en ce premier jour de décembre, se tient une drôle de réunion : des centaines de petits lutins au bonnet rouge parlent tous en même temps. Ils auraient besoin d'un chef pour les diriger.

Une collation et un bricolage seront servis!

Lise Leblanc

Animatrice pour le réseau des bibliothèques

COLLECTE EN HIVER

Voici un petit rappel des consignes d'usage pour faciliter le travail de nos chauffeurs, nos trieurs et pour éviter que la gratte parte avec votre bac.

Le couvercle du bac doit être fermé et libre de tout débris.

N'oubliez pas de déneiger et déglacer vos bacs. 😉

👉 Saviez-vous qu'au moment de la cueillette de votre bac, s'il y a de la neige sur votre couvercle ou dans votre bac, la neige sera chargée dans le camion? 🤦 Au centre de tri la neige et la glace s'accumulent dans nos équipements et nos trieurs, malgré leurs gants, se gèlent les doigts. En plus, l'accumulation de neige et de glace, provoque des blocages d'équipements et de multiples arrêts.

- Placez votre bac la veille de la collecte, après 18 h. Les heures de collecte varient selon les conditions routières, itinéraires, bris, etc. Il se peut que le camion passe plus tôt ou plus tard.

- Les roues et poignées doivent toujours être orientées vers la maison, doit être près de la bordure du chemin, mais toujours dans votre entrée. Des bacs trop proches de la rue peuvent être brisés par une voiture ou la déneigeuse.

- Votre bac doit être dégagé autour d'environ 1 mètre (3 pieds) afin de permettre au bras mécanisé de saisir les bacs sans problème.

- Toutes les matières doivent être à l'intérieur du bac roulant. Aucune matière à l'extérieur du bac roulant ne sera ramassée puisque les camions ne disposent pas de double poste de conduite. La sécurité du chauffeur pourrait être menacée. Attendez plutôt la collecte suivante ou utilisez l'écocentre près de chez vous.

Merci de votre précieuse collaboration !

LES SERVICES AUX SINISTRÉS DE LA CROIX-ROUGE AU QUÉBEC

En cas d'incendie, d'inondation, d'évacuation, etc.

RÉCONFORT

HABILLEMENT

HÉBERGEMENT

SERVICES PERSONNELS

ALIMENTATION

RÉUNION DES FAMILLES

SERVICES D'INCENDIE, SERVICES DE POLICE, INTERVENANTS D'URGENCE

Soyez assurés d'une réponse rapide et d'une intervention efficace de la Croix-Rouge en composant le 1 877 362-2433, 24 heures par jour.

POUR UNE INTERVENTION EFFICACE

Peu importe l'envergure du sinistre (incendie, inondation, évacuation, etc.), le personnel de garde ayant les compétences et les capacités de mobiliser les ressources humaines et matérielles sera contacté. Des intervenants bénévoles seront dépêchés sur les lieux le plus rapidement possible pour répondre aux besoins des sinistrés et collaborer avec les autorités.

RÔLE DES INTERVENANTS BÉNÉVOLES DE LA CROIX-ROUGE

Les intervenants bénévoles évaluent les besoins des sinistrés et leur offrent des services de première nécessité – jusqu'à 3 jours d'hébergement et d'alimentation ainsi que des vêtements neufs.

CROIX-ROUGE CANADIENNE QUÉBEC

POUR DES SERVICES AUX SINISTRÉS, UN SEUL NUMÉRO (urgences 24 heures)

1 877 362-2433

Vendredi 23 décembre

LA FÊTE AU DÉPANNEUR!

Un 2 à 4 est organisé
pour célébrer la 18e année du commerce ainsi
que le 50e anniversaire de Sara et Karina!
Par cette occasion nous désirons remercier
tout le village et les environs pour votre
encouragement depuis le tout début.

Chanteurs et musiciens nous accompagneront avec de la musique traditionnelle de Noël

CAFÉ, CHOCOLAT CHAUD ET BÛCHE DE NOËL VOUS SERONT SERVIS

GLISSADE POUR LES PETITS

Venez fêter avec nous!

Plusieurs surprises vous attendent sur place !

Sara, Karina et toute l'équipe

Concours dessin de Noël

Apportez votre coloriage au Dépanneur CB et une surprise vous attends !

Joyeux Noël et Bonne Année 2023 !